



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 04/05/2021	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres Présents : 8 Nombre de membres Absents : 3
Date Affichage 04/05/2021	Nombre de procurations : 3 Nombre de votants : 11

Séance du 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un le onze mai à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe PETITQUEUX, Maire ;

Présents : M. BRILLARD M., M. CORREIA J., Mme DABOUIS N., M. DOMINGO J-D, M. LAUBRAY. J, M. PICHEYRE V., M. PUJOL D., M. VAILLS S.

Procuration : M. Patrick MIRAN à M. Maxime BRILLARD, Mme Frédérique BADIE à M. Daniel PUJOL, M. Philippe PETITQUEUX à M. Serge VAILLS.

**Objet de la Délibération**

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

<b>PERSONNEL ADMINISTRATIF TEMPS COMPLET</b>	<b>Cat.</b>	<b>Prévus</b>	<b>Pourvus</b>
Attaché territorial	A	1	0
Rédacteur territorial	B	1	1
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	2	2
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1
Adjoint Administratif	C	1	1
Adjoint Administratif Contractuel	C	1	0
<b>PERSONNEL TECHNIQUE TEMPS</b>	<b>Cat.</b>	<b>Prévus</b>	<b>Effectif</b>

2021-D058

Envoyé en préfecture le 17/05/2021

Reçu en préfecture le 17/05/2021

Affiché le

Berser  
Levrault

ID : 066-216600825-20210511-2021\_D058-DE

<b>COMPLET</b>			
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1
Technicien	B	1	1
Agent de maitrise Principal	C	1	0
Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	3	3
Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1
Adjoint Technique	C	1	1
Adjoint Technique contractuel saisonnier	C	3	3

**Considérant** qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs, suite au besoin d'un renfort de deux agents pour une activité saisonnière pour une durée de 6 mois, à compter du 17 mai 2021, recrutement de deux adjoint technique contractuel saisonnier et de la ré intégration dans les effectifs pourvus d'un agent en mise à disposition au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**DECIDE** de fixer ainsi qu'il suit le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 11 mai 2021.

**DIT QUE** les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent muté dans cet emploi seront inscrits au budget de la commune, chapitre 012.

***La présente délibération annule et remplace la délibération 2020 D054 du 26 août 2020.***

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 11 Mai 2021

Le Maire

Philippe PETITQUEUX

